



POLITIQUE
D'UTILISATION DE
L'ASSISTANT MUNICIPAL
INTELLIGENT (AMI) DE LA
VILLE DE VILLE-MARIE

Adopté à la séance ordinaire du conseil de
la Ville de Ville-Marie le 16 février 2026
Résolution 023-02-26

P-028

TABLE DES MATIÈRES

1.	OBJECTIF ET PORTÉE	1
2.	CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	1
	Ne transmettez pas de renseignements personnels	1
3.	COLLECTE ET UTILISATION DES DONNÉES	1
	Données saisies par l'utilisateur	1
	Pas de collecte de données supplémentaires	1
	Utilisation des données	1
4.	ANONYMISATION ET CONSERVATION DES DONNÉES	2
	Anonymisation	2
	Conservation	2
5.	RESPONSABILITÉS ET LIMITES DU ROBOT CONVERSATIONNEL	2
	Fourniture de liens	2
	Non-création de contenu	2
	Domaines d'expertise	2
6.	CONSENTEMENT	2
7.	CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ	3
8.	VÉRIFICATION AVEC LES SOURCES OFFICIELLES	3
9.	LIMITE DE RESPONSABILITÉ	3
10.	MISE À JOUR DES INFORMATIONS	3
11.	ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR	3

1. OBJECTIF ET PORTÉE

AMI est un assistant virtuel conçu pour faciliter l'accès des citoyens aux services municipaux, règlements locaux, loisirs, et procédures de permis. Cette politique d'utilisation a pour objectif de clarifier les termes et conditions d'interaction avec l'assistant municipal intelligent (AMI).

2. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Ne transmettez pas de renseignements personnels

Il est essentiel de ne pas transmettre de renseignements personnels lors de vos interactions avec AMI. Si votre question nécessite une identification personnelle, veuillez contacter la Ville de Ville-Marie directement aux coordonnées fournies.

3. COLLECTE ET UTILISATION DES DONNÉES

Données saisies par l'utilisateur

AMI collecte uniquement les données qui sont explicitement fournies par les utilisateurs durant leur interaction avec l'assistant virtuel.

Pas de collecte de données supplémentaires

AMI ne recueille pas de données de navigation, d'emplacement, ou tout autre type de renseignements autres que ceux saisis par vous, l'utilisateur, durant la discussion.

Utilisation des données

Les données collectées sont utilisées exclusivement pour l'analyse et l'optimisation de ce service. Elles sont anonymisées et conservées en conformité avec notre politique de confidentialité et les lois applicables en matière de protection des données.

4. ANONYMISATION ET CONSERVATION DES DONNÉES

Anonymisation

Toutes les données transmises sont anonymisées pour garantir la confidentialité de votre identité.

Conservation

Les données anonymisées sont conservées un maximum de 365 jours pour des fins d'analyse et d'optimisation des réponses fournies par AMI et de sa compréhension des questions.

5. RESPONSABILITÉS ET LIMITES DU ROBOT CONVERSATIONNEL

Fourniture de liens

AMI se concentre sur la fourniture d'informations exactes en incluant des liens vers des sources d'information fiables lorsque possible.

Non-création de contenu

AMI se base uniquement sur des données officielles fournies par la municipalité et ne crée pas de contenu propre.

Domaines d'expertise

AMI est limité à fournir des informations sur les services et régulations municipales. Pour des questions hors de ce domaine, il est recommandé de contacter les autorités compétentes.

6. CONSENTEMENT

En utilisant AMI, vous acceptez de vous conformer à cette politique d'utilisation et consentez à l'anonymisation et à la conservation de vos données dans le but d'améliorer ce service.

7. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

La Ville de Ville-Marie ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions dans les réponses fournies par AMI. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier les informations auprès de sources officielles ou de contacter la Ville pour des conseils spécifiques.

8. VÉRIFICATION AVEC LES SOURCES OFFICIELLES

Bien que AMI s'efforce de fournir des informations exactes, nous recommandons aux utilisateurs de toujours consulter les sources officielles et les documents légaux pour des informations les plus précises et à jour.

9. LIMITE DE RESPONSABILITÉ

La Ville de Ville-Marie n'est pas responsable des actions prises sur la base des informations fournies par AMI.

10. MISE À JOUR DES INFORMATIONS

Les réponses et les directives fournies par AMI sont sujettes à changement. Il incombe à l'utilisateur de consulter régulièrement cette politique d'utilisation pour toute mise à jour.

11. ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique entre en vigueur au moment de son adoption par le conseil de la Ville.

Adoptée ce 16 février 2026
Résolution n° 023-02-26

ORIGINAL SIGNÉ

Sébastien Lebel
Maire

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers
Directrice générale